

de monomanie-homicide dans laquelle on ne peut observer aucun désordre intellectuel ou moral; le meurtrier est entraîné par une puissance irrésistible, par un entraînement qu'il ne peut vaincre, par une impulsion aveugle, par une détermination irréfléchie; sans intérêt, sans motifs, sans égarement, à un acte aussi atroce et aussi contraire aux lois de la nature.

Cet état de l'homme est impossible, a-t-on dit; votre monomanie est une supposition; c'est une ressource moderne et commode, tantôt pour sauver des coupables et les soustraire à la sévérité des lois, tantôt pour priver arbitrairement un citoyen de sa liberté! Tout homme qui a la conscience de son être peut résister à ses penchans, surtout lorsque ces penchans sont affreux et révoltent tous les sentimens. Il doit puiser des motifs de résistance dans la religion, dans les devoirs sociaux, dans la crainte du châtement, etc. S'il ne triomphe pas, il est coupable. L'homme ne peut perdre son libre arbitre que par l'égarement de sa raison; or, selon vous, ces malades sont raisonnables. Mais, répondrai-je, si l'intelligence peut être pervertie ou abolie; s'il en est de même de la sensibilité morale, pourquoi la volonté, ce complément de l'être intellectuel et moral, ne serait-elle pas pervertie ou anéantie? Est-ce que la volonté, comme l'entendement et les affections, n'éprouve pas des vicissitudes, suivant mille circonstances de la vie? Est-ce que l'enfant et le vieillard ont la même force de volonté que l'adulte? Est-ce que toute maladie n'affaiblit pas l'énergie de la volonté? Est-ce que les passions n'amollissent ou n'exaltent pas

la volonté? Est-ce que l'éducation et mille autres influences ne modifient pas l'exercice de la volonté? S'il en est ainsi, pourquoi la volonté ne serait-elle pas soumise à des troubles, à des perturbations, à des débilités malades, quelque incompréhensible que cet état soit pour nous? Comprenons-nous mieux les maladies qui ont pour caractère la perversion de l'intelligence ou celle de la sensibilité morale?

Mais quittons les discussions pour rentrer dans l'étude des faits dont l'autorité est incontestable.

Platner et Michel Ethmuller ont rapporté quelques faits de monomanie homicide qu'ils nomment mélancolie-homicide; c'est, disent-ils, un trouble de l'esprit sans égarement de la raison.

Pinel s'exprime ainsi: « Je ne fus pas peu surpris de voir plusieurs aliénés qui n'offraient à certaines époques aucune lésion de l'entendement, et qui étaient dominés par un instinct de fureur; comme si les facultés effectives seules avaient été lésées. » Il justifie sa surprise par plusieurs observations.

Gall rapporte un grand nombre d'exemples de monomanie-homicides<sup>1</sup>. M. Mayer, chirurgien d'un régiment, lui montra un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait beaucoup, avait affaibli le corps et occasioné une irritabilité excessive. Il finit par

<sup>1</sup> *Sur les fonctions du cerveau, et sur chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête.* Paris, 1825, 6 vol. in 8.

avoir tous les mois des accès de convulsions; il s'apercevait de leur approche, et comme il ressentait par degré un penchant irrésistible à tuer à mesure que l'accès était près d'éclater, il suppliait avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours l'accès et le penchant se calmaient et le malade indiquait l'époque où, sans danger, on pouvait le mettre en liberté.

Je connais, dit Gall, une femme de vingt-six ans, à présent bien portante, qui a été atteinte de la folie homicide. Elle éprouvait, surtout à l'époque des règles, des angoisses inexprimables; la tentation de se détruire, de tuer son mari et ses enfans qui lui étaient infiniment chers; c'est en frémissant de terreur qu'elle prévoyait le combat qui allait se livrer dans son intérieur entre ses devoirs, ses principes de religion et l'impulsion qui la poussait à l'action la plus atroce. Depuis long-temps elle n'avait pas le courage de baigner le plus jeune de ses enfans; car une voix intérieure lui disait sans relâche: « Laisse-le couler, laisse-le couler ». Souvent elle avait à peine la force et le temps nécessaire pour jeter loin d'elle un couteau qu'elle était tentée de plonger dans son propre sein et dans celui de ses enfans. Entrait-elle dans la chambre de ses enfans et de son mari et les trouvait-elle endormis, l'idée de les tuer venait aussitôt la saisir. Quelquefois elle fermait précipitamment sur elle la porte de cette chambre, elle en jetait au loin la clé afin de n'avoir point la possibilité d'y rentrer.

Outre ces faits, auxquels j'aurais pu en réunir plusieurs autres recueillis particulièrement par les médecins allemands, j'en rapporterai plusieurs qui nous sont per-

sonnels<sup>1</sup>, ou qui ont été communiqués par des témoins irrécusables, ou que j'ai pris dans quelques dissertations sur la monomanie homicide, publiés de nos jours par des médecins, à l'occasion de meurtres inouis qui ont effrayé le public et attiré la sollicitude des magistrats.

M. Marc, dans son excellente *Consultation médico-légale* pour H. Cornier, après avoir cité plusieurs faits empruntés à Metzger, rapporte les observations suivantes: « Dans une maison respectable d'Allemagne, une mère de famille rentre chez elle, une domestique contre laquelle on n'avait jamais eu le moindre sujet de plainte paraît dans une grande agitation; elle demande à parler seule à sa maîtresse, se jette à ses genoux, et lui demande en grâce de quitter sa maison. Sa maîtresse, étonnée d'une semblable demande, veut en connaître le motif, et elle apprend que toutes les fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant de cette dame, elle est frappée de la blancheur de ses chairs, elle éprouve le desir presque irrésistible de l'éventrer; elle craint de succomber et préfère s'éloigner ». Cet événement s'est passé, ajoute M. Marc, dans la famille de M. le baron de Humboldt.

« Une jeune dame qui s'était retirée dans une maison de santé, éprouvait des desirs homicides dont elle ne pouvait indiquer les motifs. Elle ne déraisonnait sur aucun point, et chaque fois qu'elle sentait cette funeste propension se reproduire et s'exalter, elle versait des

<sup>1</sup> Voyez tom. II, pag. 95 et suiv.

larmes, suppliait qu'on lui mît la camisole de force qu'elle gardait patiemment jusqu'à ce que l'accès, qui durait quelquefois plusieurs jours, fût passé. »

« Un chimiste distingué, poète aimable, d'un caractère naturellement doux et sociable, vint dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine. Tourmenté du désir de tuer, il se prosternait au pied des autels et implorait la Divinité de le délivrer d'un penchant si atroce et de l'origine duquel il n'a jamais pu rendre compte. Lorsque ce malade sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de ce penchant, il accourait vers le chef de l'établissement et se faisait lier avec un ruban les pouces l'un contre l'autre. Cette frêle ligature suffisait pour calmer ce malheureux, qui cependant a fini par exercer une tentative d'homicide sur un de ses gardiens, et par périr dans un accès de manie avec fureur. » (*Marc, id.*)

« Une femme de la campagne, âgée de 24 ans<sup>1</sup>, d'un tempérament bilieux-sanguin, ayant des mœurs simples et de bonnes habitudes, mais peu communicative, était accouchée de son premier enfant depuis dix jours, lorsque, subitement, ayant les yeux fixés sur lui, elle se sentit agitée par le désir de l'égorger. Cette idée la fit frémir; elle porta aussitôt l'enfant dans son berceau et sortit afin de se soustraire à ce funeste penchant. Rentrée chez elle auprès de ce petit être qui réclamait son sein, elle éprouva l'impression qui la portait à lui

<sup>1</sup> *Discussion médico-légale sur la monomanie homicide*; par J. L. Michu, Paris, 1826, n-8.

donner la mort; elle s'éloigna de nouveau, elle porta ses regards vers le ciel, se rendit à l'église et se mit en prières.

« La journée n'avait été pour cette malheureuse mère qu'un combat entre l'idée d'ôter la vie à son enfant et la crainte de succomber à son penchant. Elle garda jusqu'au soir le secret de ses agitations. Ce fut son curé, vieillard respectable, qui le premier en reçut la confiance. Ce digne ecclésiastique l'entretint dans les espérances que donne la religion, et, en homme aussi prudent qu'instruit, il lui conseilla de prendre les avis d'un médecin, et la fit surveiller jusqu'au lendemain. Arrivé près de la malade, continue M. Michu, elle me parut sombre, et son air annonçant la honte de sa position. Questionnée sur la tendresse qu'elle devait avoir pour son enfant, elle nous répondit : *Je sens bien qu'une mère doit aimer son enfant; si je ne l'aime pas, cela ne dépend pas de moi.* »

« Rien digne d'être noté ne s'offrit à notre examen, continue ce médecin, si ce n'est la constipation et la diminution de l'appétit... Nous insistâmes pour que l'enfant fût éloigné de sa mère. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que la malade revint à des dispositions plus heureuses. Elle vit son enfant; mais on jugea convenable de le laisser avec sa nourrice. »

« Le 7 octobre 1826, dit Georget<sup>1</sup>, la femme d'un cordonnier nommé N..., vint me demander des conseils pour un état qui la mettait au désespoir; elle avait

<sup>1</sup> *Discussion médico-légale sur la folie*, Paris, 1826. in-8.

l'apparence de la santé, elle dormait bien, avait bon appétit, ses règles étaient régulières, elle n'éprouvait aucune douleur, la circulation n'offrait rien de particulier; mais la femme N... se plaint d'avoir des *idées* qui la portent à immoler ses quatre enfans, quoiqu'elle les aime, dit-elle, plus qu'elle-même; elle craint alors de faire un mauvais coup, elle pleure, se désespère, elle a envie de se jeter par la fenêtre; dans ces momens elle devient rouge, elle ressent une impulsion irrésistible et non motivée, ce qui lui donne un saisissement et un tremblement général.

« Elle n'a pas de mauvaises idées contre les autres enfans; elle a soin de fuir les siens, de se tenir hors de chez elle, de rester chez une voisine, de cacher couteaux et ciseaux; on n'observe aucune autre lésion mentale. Cette femme ne peut plus travailler dans une manufacture où elle était occupée, attendu qu'elle a besoin d'être aidée par deux de ses enfans, et qu'elle ne veut pas les avoir si près d'elle; elle ne reste point oisive; lorsqu'elle n'a rien à faire, elle monte et descend les escaliers un grand nombre de fois pour faire diversion à ses idées. Cet état dure depuis le 8 septembre 1826. Trois mois auparavant la malade avait éprouvé une vive contrariété étant dans ses règles. Celles-ci continuèrent à couler et sont revenues avec régularité; elle n'a pas eu l'esprit frappé par le récit de crimes extraordinaires; mais elle avait eu un accès trois ans auparavant. M. Lallemand, chirurgien en chef de la Salpêtrière, a ordonné des bains, la valériane, un vésicatoire entre les épaules. »

Madame C. G., âgée de trente-quatre ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, d'une constitution sèche, d'un caractère doux, d'une grande susceptibilité d'une imagination facile à se préoccuper des choses les plus simples, les plus indifférentes, élevée dans un couvent, jouissant d'une bonne santé, se marie à dix-neuf ans. Sa fortune est aisée; les soins du ménage l'occupent d'abord, mais bientôt ils la fatiguent, et tout-à-coup, sans motif, elle est frappée de l'idée *qu'elle a des mains, et qu'elle pourrait s'en servir pour tuer*. Elle qui répugne à tuer une mouche, qui tomberait en syncope si elle voyait égorger un poulet! Cette idée la préoccupe, et ne tarde pas à l'assiéger nuit et jour; elle devient une idée fixe contre laquelle madame G. s'indigne, se révolte; et plus elle fait d'efforts pour la repousser, plus elle en est importunée.

Mad. G. éprouve des maux de tête, un embarras, un sentiment de brûlure dans la partie inférieure de la poitrine; des étouffemens, du dégoût pour les alimens, des rapports acides, des vomissemens, des digestions pénibles, une constipation opiniâtre; à peine elle peut goûter le sommeil; elle invoque la mort comme le seul remède qui puisse la débarrasser des idées, des angoisses horribles qui l'accablent. A table, elle dit aux personnes qui sont avec elle: *Voilà des couteaux! je pourrais bien les prendre et vous tuer*. Sa belle-sœur lui dit un jour en riant: *Venez me tuer, je ne crains rien*. Ce propos fait le plus grand mal à la malade et lui inspire de la haine pour sa sœur; elle a été longtemps avant de se décider à la revoir. La même idée

tourmente madame G. pendant sept ans, et disparaît presque tout-à-coup.

Après quelque temps de calme, de santé parfaite, madame G. éprouve de nouveaux tourmens; elle ne peut jamais être satisfaite du service de ses domestiques; elle sent qu'ils ne peuvent mieux faire, que son mécontentement est ridicule, elle ne peut se délivrer de cette nouvelle importunité; les mêmes symptômes physiques qui avaient accompagné la première idée fixe se développent. Après deux à trois ans madame G. abandonne ses préventions involontaires et mal fondées; mais d'autres préoccupations, tout aussi futiles, plus bizarres les unes que les autres, viennent assaillir son imagination. Néanmoins, elle conserve la plénitude de sa raison. Des distractions de toute espèce, des voyages, des remèdes, rien ne fait cesser ces préoccupations, qui constituent une véritable monomanie.

A trente-deux ans, après treize ans de mariage, madame G... devient enceinte pour la première fois; elle s'en réjouit, persuadée, comme on le lui avait fait espérer, que la grossesse, que l'accouchement, que le soin de son enfant la délivreront entièrement de ses tourmens: vaine espérance! les mêmes obsessions continuent; pourtant elles diminuent un peu pendant l'accouchement, après lequel mad. G... va à la campagne. Une paysanne lui dit qu'elle devrait habiller une sainte Vierge; mad. G... ne croit pas à l'efficacité de ce moyen; cependant son esprit se préoccupe de ce conseil, et elle est tourmentée jusqu'à ce qu'elle ait fait habiller richement une statue de la Vierge qui est en pierre, grossièrement

faite, mutilée par le temps, et gisant dans une cour. Cela fait, son imagination n'en est pas plus calme. Une autre personne lui conseille de faire un pèlerinage: elle n'a plus de repos que ce pèlerinage ne soit accompli. Madame G... n'est rien moins que dévote, néanmoins elle se reproche de n'avoir pas fait ce pèlerinage comme elle le devait; elle en fait un second, un troisième; les idées les plus puérides ne tourmentent pas moins son imagination. Elle reçoit sa couturière, fille pieuse qui lui demande si elle a fait dire une messe de telle manière, elle se récrie et ne veut plus rien faire de ce genre. Cependant l'idée de faire dire une messe se représente à son esprit, et bientôt M. G... éprouve une impulsion irrésistible à faire dire cette messe. Une messe n'est pas plus tôt dite qu'il en faut une seconde, une troisième, dix, vingt, trente; en peu de temps madame G... a dépensé une somme assez considérable; plus elle fait dire de messes, plus elle se sent entraînée à en faire dire: il faut qu'elles soient dites d'une manière toute particulière; les prêtres auxquels mad. G... s'adresse refusent de dire les messes ainsi qu'elle le desire; le besoin de faire dire ces messes, et de cette manière particulière, n'en devient que plus impérieux; il trouble la santé physique de madame, lui occasionne de l'insomnie; elle a des étouffemens, des chaleurs, des douleurs abdominales, un tel état d'angoisse enfin, qu'elle veut se donner la mort, mettre un terme à ses maux. Madame G... conserve sa raison, se rit de ces pratiques et de sa puérité; cependant, au printemps de 1827, elle s'isole de sa famille, réclame mes soins; je prescris des bains

généraux, des bains de fauteuil, des boissons rafraîchissantes, des laxatifs, alternés avec des fortifiants, et je défends de faire dire des messes. L'imagination se calme un peu, la santé physique s'améliore, le sommeil se rétablit, mais un rien préoccupe mad. G..., et réveille en elle le desir de faire dire des messes. Cette observation est remarquable, parce qu'elle prouve que l'impulsion à l'homicide est une idée fixe et exclusive, qui peut être remplacée par toute autre occupation malade de l'esprit, comme on l'observe chez quelques monomaniacs.

A l'âge de 14 ans, mad. B... jouissait d'une très bonne santé, au moins en apparence; elle avait de l'embonpoint quoiqu'elle ne fût point encore réglée. Tous les signes de la puberté étaient très prononcés; à chaque époque menstruelle, ou mieux tous les mois, elle se plaignait de céphalalgie; ses yeux étaient rouges; elle était inquiète, irascible, sombre; bientôt la face s'injectait fortement ainsi que les yeux; tout était pour elle une contrariété; un motif d'irritation; elle cherchait disputé particulièrement à sa mère; enfin elle s'abandonnait à la colère la plus violente; dans cet état, sa mère était toujours l'objet de ses emportemens, de ses injures, de ses menaces, de ses malédictions. Quelquefois elle a fait des tentatives de suicide, elle a saisi deux ou trois fois un couteau, un jour je l'ai retenue, ainsi armée, se précipitant sur sa mère. Lorsque l'accès était arrivé à ce haut degré, le sang s'échappait par la bouche, par le nez, quelquefois par les yeux; alors survenaient des pleurs, un tremblement général, du froid aux extrémités, des douleurs convulsives dans tous les membres,

des regrets suivis d'un long affaissement. Cet état d'angoisse persistait pendant plusieurs heures.

Dans la dernière période de l'accès, la malade se roulait par terre, frappait sa tête contre les murs, contre les meubles; elle se donnait des coups de poing, s'égratignait la figure. Sa physionomie, habituellement très douce, devenait hideuse; la coloration de la face, des oreilles, du cou, était d'un rouge violet, la tête était brûlante, les extrémités étaient très froides.

Dès le début de l'accès, qui durait un ou deux jours, on voyait les accidens s'aggraver progressivement jusqu'à sa plus haute période. D'abord le regard était sombre, le teint animé, le caractère difficile, exigeant, querelleur; un geste, un regard, un refus, étaient la cause d'un grand mécontentement; bientôt le moindre incident était l'occasion d'une vive irritation, d'une violente contrariété; enfin la colère éclatait. Quelquefois les accidens se calmaient par des soins, des prévenances, par l'arrivée d'un étranger, par la présence d'un oncle chéri. Souvent aussi l'accès s'exhalait en plaintes pénibles, injustes, contre toutes les personnes de la maison. La malade s'emportait particulièrement contre sa mère ou contre une sœur plus jeune; il lui arrivait de provoquer les occasions de querelles, afin de précipiter la marche de l'accès et d'arriver à la période de colère. Dans cette dernière période, elle n'éprouvait plus de douleur, tandis qu'auparavant elle ressentait des douleurs atroces dans le corps, surtout à la tête.

L'accès fini, elle était bonne pour sa mère, lui

demandait pardon , lui prodiguait des marques de tendresse. Plusieurs fois je lui ai donné des avis, je l'ai engagée à se vaincre dès les premiers signes de l'accès, lui représentant combien sa conduite était condamnable, dangereuse ; alors elle pleurait. *Pourquoi m'a-t-on faite comme cela : je voudrais être morte: que je suis malheureuse; je ne puis me retenir lorsque je suis arrivée dans mes colères*, disait-elle avec amertume, *je ne vois plus rien, je ne sais ce que je fais ni ce que je dis*. Elle n'avait pas le souvenir de toutes les circonstances de ses accès, et niait avec surprise et regret les particularités qu'on lui racontait. A l'âge de 16 ans les accès de colère furent souvent remplacés par des convulsions hystériques; la maladie diminua progressivement et ne cessa qu'à 17 ans, époque où les règles parurent, quoiqu'en très petite quantité : le mariage a fait disparaître tout accident nerveux, quoique cette dame fût irrégulièrement et très peu abondamment menstruée. Dans aucun temps on n'a observé la plus légère trace de lésion intellectuelle.

Cette dame est excellente mère, très bonne fille ; mais elle a conservé un caractère parfois difficile, et une disposition à la mélancolie.

M. N., âgé de vingt-et-un ans, d'une taille élevée; maigre, d'une constitution nerveuse, a toujours eu le caractère sombre, bourru. Ses qualités morales sont peu développées. Privé de son père dès l'âge de quatorze ans, il était sans tendresse, sans épanchement pour sa mère.

A dix-huit ans, sa tristesse augmente, il fuit les

jeunes gens de son âge, vit isolé, mais travaille avec assiduité dans un magasin; ni ses discours ni ses actions n'indiquent la folie ; mais il déclare qu'il se sent une sorte d'impulsion qui le porte au meurtre, qu'il est des instans où il aurait plaisir à répandre le sang de sa sœur, à poignarder sa mère. On lui fait sentir toute l'horreur de ses desirs, et les peines qui attendent ceux qui les satisfont, il répond froidement : *Alors je ne suis plus le maître de ma volonté*. Plus d'une fois, quelques minutes après avoir embrassé sa mère, il devient rouge, son œil est brillant, et il s'écrie : *Ma mère sauvez-vous, je vais vous égorger*. Bientôt après il se calme, verse quelques larmes et s'éloigne. Un jour il rencontre, dans les rues un militaire suisse, saute sur son sabre, veut l'arracher de vive force pour égorger ce militaire qu'il ne connaît pas. Un autre jour, il attire sa mère dans la cave, et veut la tuer avec une bouteille.

Depuis six mois que ce jeune homme est dominé par cette horrible impulsion, il dort peu, souffre de la tête; ne veut voir personne, est insensible au chagrin de sa famille ; mais il n'offre nulle apparence de délire dans ses discours.

Conduit à la maison de Charenton, M. N. raconte avec le plus grand sang-froid *qu'il a été cinq ou six fois sur le point de tuer sa mère et sa sœur* ; qu'il n'en aurait pas de regret, puisqu'elles le font enfermer ; qu'il n'obéira à personne ; qu'au reste, *il n'a aucun motif pour en vouloir à sa mère et à sa sœur, qu'il n'a point d'idée fixe*. Bains tièdes, applications réitérées de sangsues à l'anus pendant les deux premiers mois. M. rend compte